

sélection M1 droit des affaires

Par **Quentin56**, le **25/01/2023** à **18:30**

Bonjour à toutes et à tous, suite aux résultats de la plupart de mes partiels, je viens vers vous pour vous demander si j'ai mes chances d'intégrer un M1 Droit des affaires.

Ayant pris le parcours droit des affaires, voilà mes moyennes dans chaque matières.

Matières à TD /UE1 :

Droit des sociétés : 13

Droit des contrats spéciaux 12,6

UE2

Droit public des affaires : 14

Droit social : 8,5

Procédure civile : 12

Droit des libertés fondamentales 6,5

Droit international public : inconnue

U3 :

Droit administratif des biens : 12

Histoires des idées politiques : inconnue

UE 4 :

Anglais : 12,5

Après quelques probabilités, je pense osciller entre 11,5 et 12,5.

Le problème , c'est que j'ai bien réussi mes matières fondamentales mais certaines matières mineures me posent problème comme droit des libertés fondamentales ou je me suis totalement loupé.

Néanmoins, je marque une nette progression entre ma L2 redoublé et obtenu à 10,5 et mon S5

Pensez-vous que cela puisse être suffisant pour espérer être pris ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/01/2023** à **12:28**

Bonjour

Je vous rassure la plupart des responsables de Master ne regarde que les notes de L3 dans les matières en rapport avec leur Master.

Ainsi certains directeurs de Masters droit des affaires, se focaliseront sur vos notes en droits des sociétés et en droit des contrats spéciaux.

J'ai déjà eu le cas d'un étudiant qui avait un 4 en contentieux administratif mais qui avait une moyenne similaire à la votre en droit des sociétés. Il a été pris dans un Master droit des affaires.

Bref, vous avez vos chances d'intégrer un M1 Droit des affaires, toutefois on ne peut que vous conseiller de multiplier les candidatures.

Par **Quentin56**, le **27/01/2023 à 01:45**

Merci beaucoup pour votre réponse, cela me rassure énormément.

J'ai occupé le poste de chargé d'accueil bancaire pendant plusieurs étés, pensez-vous que ça puisse me favoriser si je candidate à un M1 DAF parcours droit de la banque ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/01/2023 à 09:24**

Tout à fait !

Il faut mettre en valeur cette expérience dans votre lettre de motivation.

Si les Master que vous visez acceptent les lettres de recommandation, essayez de voir si le/la responsable de l'agence dans laquelle vous travaillez peut vous en faire une.

Par **Quentin56**, le **07/02/2023 à 17:12**

Bonjour, on m'a souvent dit que les lettres de recommandations étaient la plupart du temps inutiles dans le sens où les responsables ne les regardent pas. Pensez-vous que ça en vaut la peine ?

Quant à mes résultats, j'ai donc eu l'intégralité de mes notes avec notamment une moyenne de 13,25 en droit des sociétés (13,5 en TD et 13 au partiel), une moyenne de 12,60 en droit des contrats spéciaux (16,2 en TD et 9 au partiel) et donc une moyenne de 12,92 à mon UE 1.

Au total, cela me fait donc 11,56 de moyenne au S5, un peu moins ce que j'espérais ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/02/2023** à **14:05**

Bonjour

C'est vrai que les lettres de recommandation ne sont pas tout le temps lu surtout lorsqu'elles sont écrites par des enseignants.

En revanche, les lettres écrites par un professionnel sont déjà plus intéressantes puisqu'elles permettent d'apprécier certaines qualités du candidat.

Félicitations pour vos résultats. C'est plutôt pas mal ! C'est simplement dommage pour le droit des contrats spéciaux. Est-ce que vous savez pourquoi vous n'avez pas eu la moyenne au partiel ?

Par **Quentin56**, le **08/02/2023** à **19:39**

Le sujet était un peu piège dans le sens où il portait sur des choses que nous avions vu très brièvement en cours. D'autant plus, notre prof est réputé pour « saquer » donc ça a pas arrangé les choses. Néanmoins, je me situe dans la moyenne haute des notes ?